

# la vie **LANDRÉENNE**



**Avril 2024 • N°605**

**07 La fibre arrive**

**10 Les ateliers de Briacé**

**13 Concours des vins**

## PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2024



### NOMBRE DE MEMBRES :

- en exercice 23
- présents 18
- pouvoirs 4
- votants 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe RICHARD, Maire. Les membres du conseil municipal, se sont réunis salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de Convocation : le 22 février 2024**

### PRÉSENTS :

Richard ANTIER, Philippe BUREAU, Pierre-Yves CHARPENTIER, Yolande GUERIN, Saïd EL MAMOUNI, Damien FLEURANCE, Nathalie GOHAUD, Mickaël GIBOUIN, Nathalie LE GALL, Philippe LE LOUARN, Stéphane MABIT, Jacques MONCORGER, Sylvie RATEAU jusqu'au point n° 11 inclus, Christophe RICHARD, Jacques ROUZINEAU, Stéphanie SAUVETRE, Patricia TERRIEN, Vincent VIAUD

### EXCUSÉS :

- Sabrina BONNEAU, qui a donné pouvoir à Jacques MONCORGER
- Myriam TEIGNE, qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Gildas COUE, qui a donné pouvoir à Philippe LE LOUARN
- Sylvie RATEAU, qui a donné pouvoir à Nathalie LE GALL à partir du point n° 12
- Christophe ROBINEAU, qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN

**Absente :** Céline CORBET - **Est nommée secrétaire :** Patricia TERRIEN - **Assistait en outre :** Nelly BIRAUD, DGS

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

*Le procès-verbal du 25 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité, 7 abstentions  
(S. SAUVETRE, S. EL MAMOUNI, J. ROUZINEAU, Ph. LE LOUARN, Y. GUERIN et S. RATEAU).*

### 1 – Dénomination de voie Place de la Basse Poëze

Les habitations situées sur le commun de village « La Basse Poëze » doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères, il est proposé de nommer cette voie de desserte ouverte aux habitations concernées :

**Place de la Basse Poëze.**

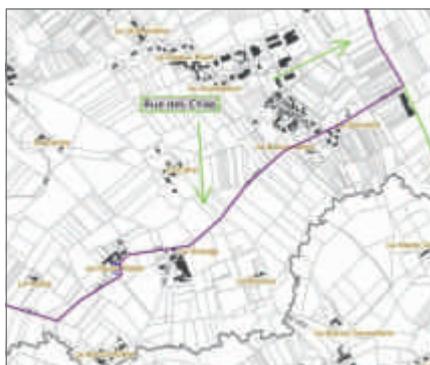


Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ :

- **DÉNOMME** la voie signalée en jaune sur le plan ci-dessus :  
Place de la Basse Poëze
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

### 2 – Dénomination de voie Rue des Chais

Les habitations situées sur les lieux-dits « La Dornière, La Grange, La Haute Poëze, La Poëze » doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères il est proposé de nommer cette voie de desserte ouverte à la circulation publique et qui dessert les habitations concernées : **rue des Chais.**



Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ :

- **DÉNOMME** : « **Rue des Chais** » la voie signalée en violet sur le plan ci-dessus d'une longueur de 2662,8336073 ml
- **CONFIRME** la voie signalée en vert « **Le Clos de l'Écu** » sur le plan ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.

### 3 – Dénomination de voie Rue de la Chapelle

Les habitations situées sur les lieux-dits « La Grange » et « la Basse Poëze » doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères, il est proposé de nommer cette voie de desserte ouverte à la circulation publique et qui dessert les habitations concernées : **rue de la Chapelle.**



Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DÉNOMME** la voie « **Rue de la Chapelle** » signalée en bleue sur le plan, d'une longueur de 561,9862081 ml,
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

#### 4 – Dénomination de voies au lieu-dit « La Bossardière »

Les habitations situées sur le lieu-dit La Bossardière doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères il est proposé de nommer les voies de desserte ouverte à la circulation publique et qui desservent les habitations concernées :

- **Rue de la Bossardière,**
- **Rue Aristide-Briand,**
- **Impasse Ferdinand-Buisson**



Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

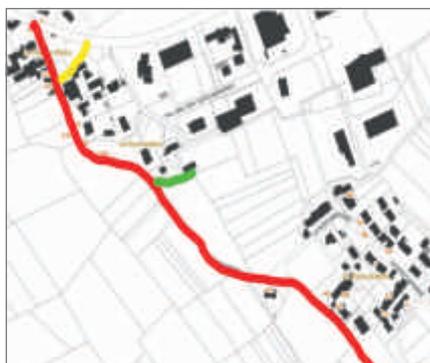
- **DÉNOMME** ces voies
  - Rue de la Bossardière (en rouge sur le plan),
  - Rue Aristide-Briand (en jaune sur le plan),
  - Impasse Ferdinand-Buisson (en vert sur le plan)
- **PRÉCISE** que le lieu-dit est conservé et devient le complément d'adresse pour les habitants concernés qui verront leur adresse évoluer selon ces modalités,
- **CONFIRME** le classement de ces voies ouvertes à la circulation publique et ce conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière.
- **DEMANDE** la mise à jour et d'inscrire les compléments de voies au tableau de classement des Voies Communales :
  - 52,47 ml pour l'impasse Ferdinand-Buisson
  - 326,13 ml pour la rue de la Bossardière
  - 120 ml pour la rue Aristide-Briand
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

#### 5 – Dénomination de voie Rue de la Guénipière, Rue Léon-Bourgeois, Impasse Frédéric-Passy

Les habitations situées sur les lieux-dits : Pigeon Blanc et La Guénipière doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères, il est proposé de nommer les voies de desserte ouverte à la

circulation publique et qui desservent les habitations concernées :

- **Rue de la Guénipière,**
- **Rue Léon-Bourgeois,**
- **Impasse Frédéric-Passy**



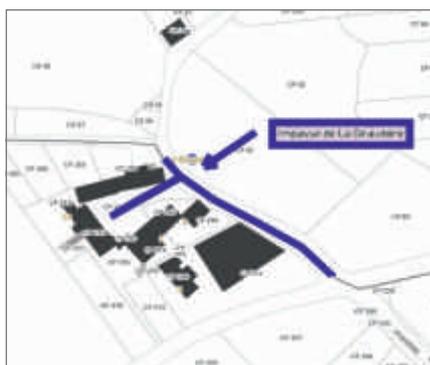
Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **DÉNOMME** ces voies :
  - Rue de la Guénipière (en rouge sur le plan) pour 656,0138439 ml,
  - Rue Léon-Bourgeois (en jaune sur le plan) pour 64,90855133,
  - Impasse Frédéric-Passy (en vert sur le plan) pour 49,36 ml.
- **DEMANDE** le classement de la voie Impasse Frédéric-Passy dans le domaine public communal pour 49,36 ml,
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

#### 6 – Dénomination de voie Impasse de La Giraudière

Les habitations situées sur le lieu-dit La Giraudière doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères il est proposé de nommer cette voie de desserte ouverte à la circulation publique et qui dessert les habitations concernées :

- **Impasse de la Giraudière.**



Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **DÉNOMME** la voie signalée en bleu sur le plan **Impasse de la Giraudière** de 83,58 ml,
- **DEMANDE** le classement dans le domaine public de cette voie ouverte à la circulation et qui constitue la desserte aux habitations conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière,
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

#### 7 – Dénomination de voie ZA de la Bossardière

Les entreprises situées dans la ZA de la Bossardière doivent répondre aux objectifs énoncés dans le cadre du déploiement de la fibre sur les communes du territoire communautaire et de la création d'une Base Adresse Régionale par le programme GEOPAL. Au regard de ces critères, il est proposé de nommer les voies de desserte ouverte à la circulation publique et qui desservent la zone concernée :

- **Impasse Louis-Renault**
- **Impasse Léon-Jouhaux.**



Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **DÉNOMME** ces voies :
  - Impasse Louis-Renault de 282,45 ml (en rouge sur le plan)
  - Impasse Léon-Jouhaux de 94,45 ml (en vert sur le plan),
- **DEMANDE** l'effacement des parcelles cadastrées BX 266\_229\_224\_221\_BY 252\_258 et 260 (correspondant aux voies précitées) constituant les voies de desserte de cette zone d'activités,
- **DÉCIDE** du classement de ces voies dans le domaine public des voies communales, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière,
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales,
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

## 8 – Attribution 2024 à l'Occe-cosep-coop École La Sarmentille

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires, procède à la présentation de la demande de l'Occe-Cosep-Coop École La Sarmentille pour l'exercice 2024.

École La Sarmentille : nombre d'élèves au 1 <sup>er</sup> janvier: 228 élèves (maternelle : 87 - élémentaire : 141)				
FONCTIONNEMENT				
	2023		2024	
	Montant par élève	Montant attribué	Montant par élève	Montant attribué
Subvention entretien et autres - forfait		2 401,00		2 564,00
Achat et renouvellement livres BCD - forfait		350,00		350,00
Fournitures scolaires et matériel didactique	44,00	9 856,00	44,00	10 032,00
Tiers temps pédagogique	9,00	1 989,00	9,00	2 052,00
Soutien au transport dans le cadre d'un projet pédagogique hors classe découverte	7,00	1 568,00	7,00	1 596,00
Photocopieur	150000 A4 noir/blanc + 6000 A4 couleur		150000 A4 noir/blanc + 6000 A4 couleur	
Classe de découverte CM1, CM2 (64 élèves)	30,00	1 920,00	pas de demande	
USEP - année olympique (186 élèves)			2,00	372,00
Fourniture de manuels scolaires - forfait		600,00		600,00
Jeux maternelles - forfait		159,60		235,08
matériel divers - forfait				350,40
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>18 843,60</b>		<b>18 151,48</b>
INVESTISSEMENT				
Mobilier de classe et équipement motricité		4 273,99		2 496,78
Mobilier de classe adapté		264,00		1 100,50
Provision pour mobilier de classe adapté				2 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>4 537,99</b>		<b>5 597,28</b>
<b>TOTAL</b>		<b>23 381,59</b>		<b>23 748,76</b>

Après délibération, le Conseil Municipal l'unanimité, approuve l'attribution à l'Occe-Cosep-Coop École La Sarmentille des sommes reprises dans le tableau ci-dessus, au titre de l'exercice 2024.

## 9 – Attribution subvention 2024 à l'OGEC du Landreau – l'École Sainte-Marie

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires, procède à la présentation de la demande de subvention à l'OGEC du Landreau – l'École Sainte-Marie pour 2024.

OGEC du Landreau - école Saint-Marie : nombre d'élève au 1 <sup>er</sup> janvier 2024: 130 dont 11 hors commune				
FONCTIONNEMENT				
	2023 (112 élèves)		2024 (121 élèves)	
	Montant par élève	Montant attribué	Montant par élève	Montant attribué
Participation aux dépenses de fonctionnement	632,00	70 784,00	686,00	83 006,00
Fournitures scolaires et matériel didactique	44,00	4 928,00	44,00	5 324,00
Tiers temps pédagogique	9,00	1 008,00	9,00	1 089,00
Soutien au transport dans le cadre d'un projet pédagogique hors classe découverte	7,00	784,00	7,00	847,00
Classe de découverte CM1, CM2 (31 élèves)	pas de demande		30,00	930,00
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>77 504,00</b>		<b>91 196,00</b>
RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE				
			nombre de repas	13 500,00
			<b>Montant par repas</b>	<b>Montant attribué</b>
Subvention de la restauration scolaire par repas	0,93	12 303,90	0,93	12 555,00
Subvention de fonctionnement de la restauration scolaire (eau, électricité) par élève	0,30	3 969,00	0,30	4 050,00
Surveillance de la restauration scolaire - forfait		2 700,00		2 700,00
Garderie		800,00		800,00
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>19 772,90</b>		<b>20 105,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>97 276,90</b>		<b>111 301,00</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité (contre : 1 voix Ph. LE LOUARN, abstention : 1 voix G. COUE), approuve l'attribution à l'OGEC du Landreau – l'École Sainte-Marie des sommes reprises dans le tableau ci-dessus, au titre de l'exercice 2024.

### 10 – Attribution de subventions 2024 aux associations dédiées à la jeunesse et aux affaires scolaires

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires et à l'Enfance-Jeunesse, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations dédiées à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires, au titre de l'année 2024 :

ASSOCIATIONS	2023	2024
APEEP	350 €	350 €
APEL	350 €	350 €
CHAMPILAMBART Espace Culturel de Vallet (2 €/élève)	400 €	450 €
LES P'TITES SOUCHES	300 €	300 €
<b>TOTAL SCOLAIRE ET JEUNESSE</b>	<b>1400 €</b>	<b>1450 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les attributions de subventions 2024 aux associations et actions dédiées à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires, telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 11 – Attribution des subventions 2024 aux associations de loisirs

M. Damien FLEURANCE, Adjoint au Maire, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations de loisirs, au titre de l'année 2024 :

ASSOCIATIONS DE LOISIRS	2023	2024
ACAL	350 €	350 €
Association Landrénne de Pêche	500 €	500 €
L'Excuse du Vendredi Landrénne	300 €	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>1150 €</b>	<b>1150 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, attribue les subventions 2024 aux associations de loisirs telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 12 – Attribution de subventions 2024 aux associations sportives

M. Damien FLEURANCE, Adjoint au maire, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations sportives, au titre de l'année 2024 :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2023	2024
LLOSC	2145 €	2210 €
BASKET	600 €	<i>Pas de demande</i>
HAND-BALL	2915 €	3165 €
SURYA YOGA CLUB	280 €	350 €
RCLL	1080 €	1085 €
<b>TOTAL</b>	<b>7020 €</b>	<b>6810 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, attribue les subventions 2024 aux associations sportives telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 13 – Attribution de subventions 2024 aux associations culturelles

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe aux affaires culturelles, sur proposition de la Commission, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations culturelles, au titre de l'année 2024 :

ASSOCIATIONS CULTURELLES	2023	2024
Les Clés en fête	900 €	700 €
Lire au Landreau	460 €	300 €
Art Déco	100 €	<i>Pas de demande</i>
UNC/AFN	400 €	400 €
La Compagnie Landrénne	500 €	900 €
L'Union des Aînés	500 €	600 €
Les Baronneurs	900 € + 300 €	900 € + 300 €
Carabella	900 € + 300 €	900 € + 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>5260 €</b>	<b>5300 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, attribue les subventions 2024 aux associations culturelles, telles que reprises et proposées dans les tableaux ci-dessus.

### 14 – Attribution de subventions 2024 aux associations à caractère social

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe aux affaires sociales, rapporte les propositions de la Commission, concernant les subventions à caractère social, au titre de l'année 2024 :

ASSOCIATIONS	2023	2024
ADAR	303,54 €	437,50 €
ADT 44	572,25 €	437,50 €
ADAPEI	570 €	470 €
ADMR	241,50 €	160,80 €
Asso les Amis de la Mas	100 €	100 €
Chez nos Aînés	349,56 €	399,50 €
Asso Sourire	250 €	250 €
CENRO	170 €	170 €
Secours Catholique	50 €	50 €
Resto du Cœur	350 €	350 €
Handi Chiens	100 €	100 €
SOS Paysans en difficultés 44	100 €	100 €
Prévention Routière	100 €	100 €
NAMANA	100 €	100 €
France Adot 44		50 €
<b>TOTAL</b>	<b>3356,85 €</b>	<b>3275,30 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, attribue les subventions 2024 aux associations à caractère social, telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 15 – Extension bibliothèque « Comme un Roman » consultation marché de travaux

Le montant total des lots s'élève à 1092678,38 € HT (1311214,06 € TTC) ; les PSE (Prestations Supplémentaires Éventuelles) concernent :

- PSE1 : chauffage par sonde géothermie
- PSE2 : pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales
- PSE3 : sonorisation de la salle animation
- PSE4 : écran + vidéoprojecteur
- PSE5 : poutre scénique

Le montant total estimé des travaux (hors PSE) était de 1063600 € HT. Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux en avril 2024.

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (1 abstention : V. VIAUD), autorise M. le Maire à signer les marchés de travaux de l'ensemble des lots, à retenir l'ensemble des Prestations Supplémentaires Éventuelles et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés, précise que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au BP 2024.

### 16 – Cimetière – reprise de concessions

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide que les concessions en état d'abandon sont reprises par la commune, autorise le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur, indique que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions et charge M. le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

M. Christophe RICHARD, Maire expose que la commune a fait le constat que plusieurs concessions se trouvaient en état d'abandon manifeste. Pour permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise de concession est prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R. 2223-23. La procédure de reprise des concessions abandonnées est longue et difficile et a été engagée dans notre cimetière le 19 août 2020 (date du 1<sup>er</sup> constat) et visait 59 concessions. Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la reprise de 27 concessions.

**17 – Protection sociale complémentaire  
Conventions de participation  
pour la couverture du risque prévoyance**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Donne mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique**, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- **Donne mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique** pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

M. Christophe RICHARD, Maire en charge des Ressources Humaines expose que la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé

des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux. Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1er janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques.

**18 – Compte-rendu des décisions  
prises par le Maire sur délégation du Conseil**

- **Décision DC2024-1** : attribution lot n° 3 protection juridique au Cabinet MADELAINE BRISSET pour le marché de prestations de services d'assurance.
- **Décision DC2024-2** : attribution lot n° 2 protection civile au Cabinet PARIS NORD ASSURANCE SERVICES pour le marché de prestations de services d'assurance.
- **Décision DC2024-3** : tarifs 2024 d'adhésion à l'Antrepôte
- **Décision DC2024-4** : tarifs pour les activités vacances de février 2024 de l'Antrepôte.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.*



**URGENCES  
VÉTÉRINAIRES :  
LE 3115 DISPONIBLE  
SUR LE LANDREAU**

Nous vous rappelons que, **depuis le mois de septembre 2023**, le 3115 Urgences Vétérinaires®, numéro 100 % gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de LE LANDREAU. En cas d'urgence avec leur animal de compagnie, les habitants de LE LANDREAU peuvent **contacter 24h/24 ce numéro**, composer leur code postal et ils seront mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité. L'appel, la mise en relation et la communication sont **100 % gratuits** depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus. L'objectif du 3115 est **de lutter contre le développement des numéros surtaxés** qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile. Et pour cela, nous avons souhaité simplifier et fluidifier l'accès à un professionnel de garde, le tout à l'aide d'un **numéro 100 % gratuit**. En 2023, le 3115 est accessible à plus de 30 millions d'habitants en France, sur 47 départements français et plus de 8300 communes.

Si vous souhaitez communiquer les informations à vos administrés, voici les différents éléments de contact :

**Numéro de téléphone : 3115**  
(gratuit depuis fixes et mobiles)

**Site internet :**  
[www.urgences-veterinaires.fr](http://www.urgences-veterinaires.fr)

Cap sur des travaux de voirie mieux sécurisés

# Un avion survolera bientôt votre commune

**De mars à juin 2024**, survol des communes de Loire-Atlantique par un avion de tourisme.

À une altitude de **800 à 1000 m**.

Sa mission, photographier la voirie et la cartographier.

Objectif, des travaux de voirie plus sécurisés.

En savoir +

**NAISSANCES****Bonnie GAUTHIER**

Née le 13/02/2024 - 20 La Robinière

**Aliénor MOUTAULT**

Née le 20/02/2024 - 6 rue des Rouges-Gorges

**MARIAGES**Sonia VAN HAUDENHUYSE et Jérémy CONTESSE  
Le 23/03/2024 - 8 rue des Albizzias**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE  
À 16 ANS POUR LA JOURNÉE  
DEFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

**LA FIBRE EST LÀ ET ELLE ACCÉLÈRE !**

Après la phase d'étude et les travaux de déploiement des infrastructures souterraines et aériennes, la fibre est prête au déploiement **fin mars - début avril 2024**. À l'issue de ce déploiement, la phase de commercialisation va permettre de s'abonner à **une offre fibre auprès d'opérateurs (Free, Bouygues, Orange et SFR)** qui se sont déjà manifestés sur la commune. Il est conseillé de comparer les offres pour choisir son opérateur fournisseur d'accès internet. La commune sera 100 % fibrée. Il ne sera donc plus possible de souscrire une offre ADSL pour les nouveaux abonnements. Pour toute information un site internet est dédié à la fibre : **numerique.loire-atlantique.fr**, ainsi qu'un **numéro vert : 0 800 801644**.

Vous avez également des documents disponibles en mairie.

**DÉRATISATION**

Distribution de produits contre les rongeurs :  
mardi 9 avril, de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

**POUR LA VIE LANDRÉENNE  
DE MAI 2023**

**TRANSMETTEZ VOS ARTICLES  
AVANT LE LUNDI 8 AVRIL 2024**

Par mail : **communication@le-landreau.fr**

Protection des données personnelles : Conformément à la loi «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

Les personnes qui souhaitent  
**recevoir le bulletin municipal par mail uniquement**  
sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître.

**LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES  
LE 9 JUIN**

**Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales.**

Le **dimanche 9 juin** prochain auront lieu les Élections Européennes. Pour être certain de pouvoir voter lors de ce scrutin, vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le site internet **service-public.fr**. Si toutefois, après avoir vérifié les informations saisies, vous constatez que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous avez jusqu'au **vendredi 3 mai 2024** pour y remédier.

**Deux possibilités pour s'inscrire sur les listes électorales :**

- **En ligne :** via le site service-public.fr
- **En mairie :** compléter le formulaire CERFA remis et y joindre la copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**TRAVAUX SALLE DES NOUËLLES**

Les travaux relatifs au complexe des Nouëlles démarreront et occasionneront la fermeture de celui-ci à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour une réouverture estimée au 1<sup>er</sup> septembre 2025. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une rénovation énergétique (isolation, éclairage, chauffage, mise en conformité...) d'un complexe qui n'avait pas connu de rafraîchissement notable depuis son inauguration en 1992.

**URBANISME****> DÉPÔT DE DEMANDES  
DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

**Sarl Samuel GRATAS Couverture** - 100 La Chalonnaire  
Pose de 2 lignes de 7 panneaux photovoltaïques sur toit

**Didier GRASSET** - 108 la Dornière  
Clôture panneaux

**Maxime BOUCHEREAU** - 19 La Goulbaudière  
Abris de jardin en bois

**Jérôme MARTIN** - 5 La Haute Monnerie  
Travaux sur construction existante

**Clément LEMAUF** - 1 La Haudinière  
Abri pour animaux

**> DÉPÔT DE DEMANDES  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**SCEA POTINEAU Yvan POTINEAU** - Les Canardières  
Construction d'un bâtiment agricole  
à toiture photovoltaïque

**Rémi PINEAU** - La Robinière  
Construction d'un bâtiment de stockage  
pour une exploitation viticole

**COMMUNE DU LANDREAU**

**Christophe RICHARD** - 19 Rue de la Loire  
Rénovation énergétique de la salle des Nouëlles

**Nicolas DROCOURT** - Rue du Moulin de Beauchêne  
Construction maison individuelle

*Ces déclarations préalables et permis de construire font l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.*

## ÉCOLE LA SARMENTILLE

### UNE INCROYABLE VISITE !

**Judi 22 février**, l'écrivaine Oriane LALLEMAND est venue dans la classe des MS/GS de l'école la Sarmentille.

Elle a répondu aux questions préparées par les élèves et a découvert leurs illustrations de P'TIT LOUP. Elle est venue accompagnée de ses mascottes et de ses accessoires pour écrire ses histoires.

Les élèves ont eu le privilège de la lecture d'un de ses derniers albums, « *Le loup qui adorait les dinosaures* » et de l'entendre chanter au son de son ukulélé !

Cette rencontre, organisée par la bibliothèque municipale, fut un échange riche entre les élèves et une de leurs autrices préférées, c'est un moment qui restera dans les mémoires.



### LES ACHATS DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Après un travail sur le plan de notre cour de récréation idéale l'an dernier, fait en prévision des travaux de l'école, les délégués de classe avaient pour commencer l'année, un budget à dépenser pour investir dans de nouveaux jeux de cour. Les nouveaux jeux ont été commandés et sont arrivés : une trottinette pour les élèves d'élémentaire, des roues en plastique, des briques géantes pour la cour et des plaques pour jouer aux billes. Prochain dossier : les élèves de la Sarmentille, consultés par leurs délégués, ont décidé de mettre en place une action en lien avec la Nature. Ils doivent maintenant déterminer plus précisément le projet en classe puis en conseil des délégués.



### MATINÉE DE VISITE ET D'ÉCHANGE DES FUTURS ÉLÈVES DE MATERNELLE

L'équipe de maternelle de l'école La Sarmentille accueillera les familles des futurs élèves de petite section le **samedi 6 avril** pour une visite des locaux et un temps d'échange. Les familles qui ont déjà un enfant scolarisé à l'école sont attendues à 9h30 et les nouvelles familles à 10h30. Nous aborderons quelques points importants de la première scolarité : séparation, propreté, rythme de l'enfant... et les futurs petits élèves pourront commencer à prendre quelques repères dans les locaux avant les matinées de pré-accueil qui se dérouleront sur **2 mercredis matin en juin**.

**Merci aux familles qui ne l'auraient pas encore fait de prendre contact avec l'école, au 02 40 06 44 00 ou par mail [ce.0440579r@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440579r@ac-nantes.fr), avant cette matinée.**

## ÉCOLE SAINTE-MARIE

### LA FLAMME OLYMPIQUE

**Le mardi 13 février, l'école Sainte-Marie a accueilli la flamme olympique de l'UGSEL.**

Celle-ci nous a été apportée par des élèves, du collège Notre-Dame-du-Loroux-Bottereau, accompagnés de leurs professeurs d'EPS. La passation s'est faite entre les collégiens et des élèves de maternelle. Nous avons gardé la flamme quelques jours au sein de l'école puis, la journée du vendredi 16 février, a été marquée par le départ de la flamme olympique de l'école vers Briacé. Tous les élèves, vêtus d'un tee-shirt blanc (pour symboliser les jeux antiques) se sont transmis la flamme, du plan d'eau des Nouëlles au Lycée Briacé. Pour cela, une chaîne humaine s'est formée avec les élèves de l'école et du Lycée. Les élèves de maternelle, répartis en équipes, ont ensuite participé à des ateliers jeux sportifs proposés et encadrés par les 1<sup>res</sup> SAPAT (service à la personne) du lycée Briacé. Ils ont pris beaucoup de plaisir à courir, lancer, sauter mais aussi à tester leur agilité ! Les primaires ont, quant à eux,



participé à la cérémonie de la flamme olympique au lycée avant d'effectuer un tour symbolique autour du château. Moment sportif mémorable pour petits et grands !



### ANIMATION « LA CICADELLE »

Les 2 classes des CP-CE1/CE2 ont accueilli Marine, bénévole de l'association « La Cicadelle ». Ils ont abordé « **Le Tri des déchets** ».

À travers deux ateliers ludiques, ils ont répondu à la question suivante, avec l'aide de Marine : « *Comment faire pour préserver notre planète ?* » À l'issue de ces deux ateliers, ils ont retenu **la règle des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler.**

Quant à la classe des CM1-CM2, ils ont réfléchi et échangé sur le thème « *La réduction des déchets à la source* ».

### ANIMATION PLANÈTE MÔMES

**Le jeudi 1<sup>er</sup> février**, les enfants de maternelle ont assisté à une animation proposée par l'association « *Planète mômes* » intitulée : Kim et Nina « *Tout un voyage pour se comprendre* » .

Kim et Nina ne parlent pas la même langue ; ils vont voyager au Japon, puis à Cuba et au Congo, à la recherche de Babel la magicienne. Elle va les aider à communiquer et à mieux se comprendre afin qu'ils puissent retrouver la flamme Olympique. Pour retrouver la flamme il a fallu retrouver d'abord les 5 anneaux Olympiques : un dans chaque continent. Pour cela, les enfants ont dû faire quelques épreuves comme : du chant, de la danse et de la gym. **LA FLAMME** a été retrouvée ! Ouf ! Les Jeux Olympiques vont pouvoir avoir lieu !



### ORIANNE LALLEMAND ET LOUP À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE



**Le jeudi 22 février**, les élèves de maternelle et les CM1-CM2 ont eu la chance de rencontrer Orianne Lallemand, accompagnée de Loup et ses amis. À l'aide de son sac magique, elle leur a présenté son métier et comment elle crée des histoires. Les maternelles ont pu chanter et bouger au rythme de son ukulélé, tandis que les CM ont reçu plein de conseils de l'autrice pour poursuivre l'écriture de leur histoire du Loup qui se préparait pour les JO.

L'échange avec chaque groupe s'est terminé par la lecture de son dernier album « *Le Loup qui adorait les dinosaures* ». Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment.

Un grand MERCI à Camille (de la bibliothèque) pour avoir organisé cette belle rencontre !



## LES BARONNEURS

**La Feuille n'a pas attendu le Printemps pour se réveiller de son sommeil hivernal !** Depuis plusieurs semaines déjà les 14 artistes qui ont accepté de jouer le jeu de la création in situ cette année sont entrés dans une intense phase créative et transforment peu à peu les lieux. Ils vous proposeront leurs univers respectifs à partir du 31 mai, date du vernissage de cette exposition estivale 2024. En attendant, voici quelques « gros plans » pour titiller votre imagination ! Nous vous précisons que les artistes ne sont pas rémunérés et que vous pouvez les soutenir de plusieurs façons : en faisant un don via la cagnotte participative, actuellement en ligne sur le site Helloasso (lien ci-dessous), en visitant l'exposition avec possibilité de faire un don sur place si vous le souhaitez. Merci de votre soutien et à très bientôt !

[www.helloasso.com/associations/les-baronneurs/collectes/exposition-immersive-2024](http://www.helloasso.com/associations/les-baronneurs/collectes/exposition-immersive-2024)

**Infos :** Association Les Baronneurs

5 rue André Ripoché - 44430 LE LANDREAU

Jean-Lou (06 87 55 27 90) et Anne (06 11 01 02 33)

**E-mail :** baronneurs@gmail.com

📧 lafeuille.lelandreau - 🌐 LesBaronneurs



## FORMATION HORTICOLE AUTOUR DU JARDINAGE ET DU POTAGER

Suite au succès de l'année précédente, nous sommes heureux de proposer cette année 4 nouveaux ateliers autour cette fois-ci du fleurissement et de la gestion de l'eau dans les potagers. Ces ateliers, entièrement gratuits et ouverts à tous, se dérouleront au sein de notre exploitation pédagogique du lycée Briacé. C'est une occasion unique pour nos élèves de mettre en pratique leurs connaissances acquises au cours de leur formation auprès d'un large public.

Pour plus d'informations ou pour toute demande, vous pouvez me contacter par mail à l'adresse suivante :

**domitille.maillard@briace.org ou au 07 60 97 59 13.**

### LES ATELIERS AU JARDIN DE BRIACÉ

Pour accueillir le printemps de la meilleure manière qui soit, dès le mois d'avril, les élèves en formation horticole du lycée Briacé vous invitent à les rejoindre sur leur exploitation pédagogique. Ils vous proposeront des **animations thématiques gratuites** sur le fleurissement des jardins et les cultures potagères. Ces rencontres, ouvertes à tous, offriront des échanges riches entre les futurs professionnels et les jardiniers occasionnels ou passionnés ! Pour en savoir plus, consultez le site internet du lycée ou suivez les pages Facebook du lycée et des Serres Briacé. Ne manquez pas cette opportunité de célébrer l'arrivée du printemps dans un cadre éducatif et convivial. À vos outils !

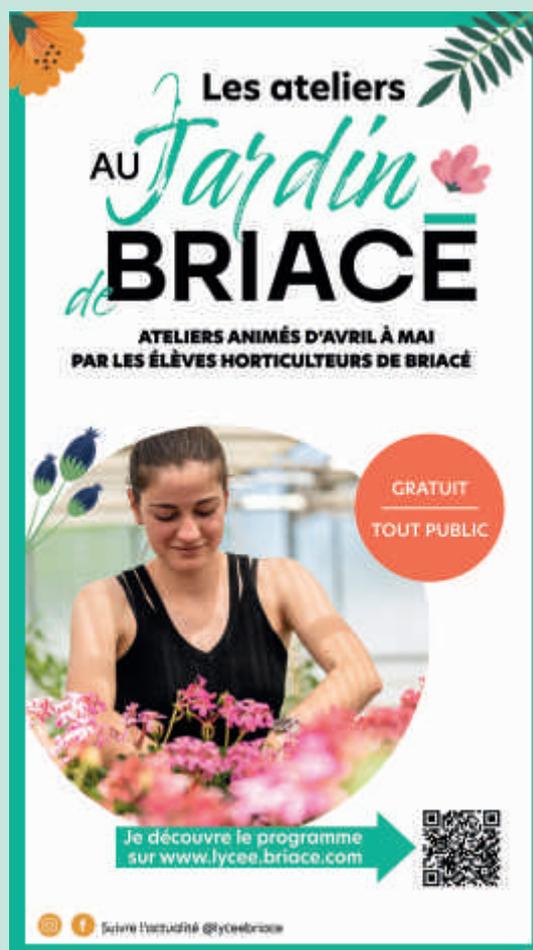
#### Programme des ateliers :

- **Mercredi 3 avril** de 14 h à 16 h :  
Démonstration d'art floral (compositions comestibles)
- **Vendredi 17 mai** de 14 h à 16 h : Le potager fleuri
- **Vendredi 24 mai** de 14 h à 16 h : Un jardin fleuri réussi
- **Vendredi 31 mai** de 14 h à 16 h : L'eau dans le potager

**Les Serres pédagogiques Briacé au sein du Lycée Briacé**

Tél. 02 40 06 49 17 - Briacé - 44 430 LE LANDREAU

<https://lycee.briace.com/>



## LE PRINTEMPS À LA MAISON BLEUE, MARAIS DE GOULAINÉ

La Maison bleue rouvre à compter du dimanche 21 avril au pont de l'Ouen avec la première exposition de la saison intitulée : « Yann QUEMENEUR - Exposition de peinture ».

Yann QUEMENEUR est né à Nantes. Après des études d'arts appliqués à l'école PIVAUT de Nantes et plusieurs années comme maquettiste illustrateur au sein d'une maison d'édition et une agence de communication, il se consacre entièrement à son activité artistique depuis 2003 dans son atelier de Rezé. Il peint des œuvres à la fois figuratives et résolument modernes et ses tableaux sont porteurs d'une forme de contemplation. Yann QUEMENEUR a participé à des centaines d'expositions et ses œuvres se trouvent dans des collections publiques ou privées en France et à l'étranger, Canada, Grande Bretagne, Afrique du Sud, jusqu'au 19 mai 2024. **Entrée libre, du lundi au vendredi 14 h-17 h, le dimanche 15 h 30-18 h 30.**



**Samedi 13 avril après-midi** : « Balade gourmande dans le marais de Goulaine » À partir de 15 h et jusqu'à 19 h, départ toutes les 20 mn de sorties nature à pied d'environ 40 mn. Ces dernières sont suivies de dégustation de produits locaux d'agriculteurs. **Évènement gratuit tout public à la Maison Bleue** en partenariat avec les élèves de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Briacé dans le cadre de leur formation. **Renseignements/inscriptions : 06 43 87 28 19 - animation.lmb@hautegoulaine.fr**

Commune de Haute-Goulaine - La Maison Bleue  
136 route du Pont de l'Ouen - 44115 Haute-Goulaine

[hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/](http://hautegoulaine.fr/la-maison-bleue/)  
[facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/](https://www.facebook.com/maisonbleue.maraisdegoulaine/)

La Maison bleue, un centre de découverte nature du marais de Goulaine porté par la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Basse-Goulaine, Haute-Goulaine et la Haye-Fouassière.



**Balade gourmande**  
dans le  
**Marais de Goulaine**

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ DE VOTRE TERRITOIRE  
TOUT EN DÉGUSTANT DES PRODUITS LOCAUX RÉALISÉS GRÂCE À UNE  
AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AVEC UN SAVOIR  
FAIRE LOCAL.

**SAMEDI 13 AVRIL 2024**  
À PARTIR DE 15H

Balade de 40 minutes  
avec des départs toutes les 20 minutes jusqu'à 19h

ANIMÉE PAR DES ÉTUDIANTS DU LYCÉE BRIACÉ

Rendez-vous à la Maison Bleue,  
136 route du pont de l'Ouen, 44115 Haute-Goulaine

Inscription par mail à :  
baladegourmande.mdg@gmail.com

Animation gratuite

PARTENAIRES DE LA JOURNÉE : BRACÉ, BRIACÉ, PAIN D'AZILE, MAISON BLEUE, etc.

## CONCERT DE PRINTEMPS 2024

L'ensemble choral « Divatte Mélodie » vous invite à son concert de printemps : **du 14 avril 2024 à 15 h, salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles**. Lors de ce concert, Divatte Mélodie accueillera la « Baie Blanche » ensemble vocal du Pouliguen qui l'avait invité à partager leur concert de Noël en décembre 2022. Fidèle à sa devise, « chanter pour le plaisir, chanter pour divertir » un petit tour en chansons hors de nos frontières vous sera proposé, pour revenir ensuite sur quelques tubes et chansons françaises parfois humoristiques. Un programme varié pour passer un agréable après-midi en votre compagnie. **Entrée 10 €, enfants 5 €, gratuit pour les - de 10 ans. Réservations : 0240 36 56 72 ou 06 42 89 04 23.**

## ABACS



**ABACS** Avec Piquettes et Piquettes  
A la Boissière du Doré

**Activités manuelles**  
Adultes et enfants à partir de 8 ans

**Mercredi 24 avril 2024**

**Couture**  
13h30 - 15h30  
Jupe enfant

15h35 - 17h35  
Pochette à zip

**Loisir créatif**  
17h40 - 18h30  
Construction en mini-blocks

Renseignements et inscription :  
abacs2014@gmail.com  
<http://abacs.bdd.free.fr>

**20 € l'atelier**  
Matériel inclus



**ABACS**

**ATELIERS**  
Improvisation débutants

**ADULTES & ADOS**  
+ 15 Ans

Tu veux jouer et t'amuser, gagner en confiance, oser, lâcher-prise ?  
Viens découvrir l'atelier impro !

Les samedis 13 avril, 25 mai, 15 juin  
de 10h30 à 12h00.  
15€ la séance ou 40€ les 3.

Inscription [abacs2014@gmail.com](mailto:abacs2014@gmail.com)  
<http://abacs.bdd.free.fr>

Salle Buxeria La Boissière du Doré



**Dimanche**  
14 avril à 15 heures  
Salle de la Quintaine  
à St Julien de Concelles

**DIVATE MELODIE**  
**CONCERT PRINTEMPS**

avec la participation de la chorale  
**LA BAIE BLANCHE**  
**DU POULIGUEN**

Entrée ADULTE 10€  
ENFANT 5€  
MOINS DE 10 ans gratuit

**RESERVATION : 06.42.89.04.23**

## ON EN PARLE

## ATELIERS CRÉATIFS

Pour ce dernier atelier, vous pourrez créer une carte grâce au **Mark making** ; une technique artistique pour dessiner et peindre en toute sérénité.

Cet atelier est destiné aux enfants de plus de 6 ans.

**Mercredi 3 avril de 10h à 12h**

Gratuit - Sur inscription (nombre de places limité)



## LE PRIX DES LECTEURS : BIENTÔT LA FIN DES VOTES ET ENFIN, LA RÉVÉLATION

Depuis octobre dernier, le Prix des Lecteurs Sèvre et Loire vous permet de découvrir 6 romans. Il va bientôt s'achever : vous avez jusqu'au dimanche 7 avril pour déposer vos bulletins de vote dans l'urne, à la bibliothèque. Et pour quitter cette édition 2023-2024 en beauté, nous vous proposons une grande soirée à la salle des Nouëlles, le vendredi 12 avril à partir de 19h. À cette occasion, les Nouëlles se transforment en cabaret ! Nous retrouverons Caroline NOEL, notre blogueuse littéraire favorite carobookine, les Locaux pour l'enregistrement du podcast de la soirée et plein d'autres surprises ! **Vendredi 12 avril à 19h à la salle des Nouëlles - Gratuit**

## ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

**Pamela PALOSCIA** est coach certifiée. Elle vous invite à faire un bout de chemin ensemble, partir à la rencontre de soi-même et des autres, entre introspection et partage. Sous forme d'échange ou de débat, ce cycle d'ateliers est au service de la construction d'une vie épanouissante.

**Le mardi 16 avril, nous parlerons de la liberté :** *qu'est-ce que la liberté ? Notre liberté est-elle liée à la connaissance de soi ? Comment gagner en liberté ?* Un atelier sous forme de débat sur le thème de la liberté en général et plus particulièrement celle que nous nous accordons ou pas.

*Ce cycle d'ateliers est destiné aux adultes exclusivement. Il est préférable de participer à tous les ateliers, mais il est aussi possible de n'en faire que certains. Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de réserver sa place.*

**Mardi 16 avril de 20h30 à 22h30**

Gratuit - Sur réservation



**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**  
**Mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h30 - Vendredi : 16h-18h30**  
**Samedi : 10h-12h30 - Dimanche : 10h30-11h30**

## FLASH BACK

## SUR LE CONCOURS DES VINS 2023



Les lauréats du concours communal des vins Landréens 2023

Le concours communal des vins Landréens s'est déroulé le **vendredi 8 mars** dans la bonne humeur. Sur 92 échantillons présentés par les vigneron du Landreau, 30 échantillons ont retenu l'attention du jury de dégustation qui était composé de viticulteurs retraités, de professionnels de la viticulture, de courtiers et d'œnologues.

## CI-DESSOUS LE PALMARÈS 2024 :

## MUSCADET 2023

- Or** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance  
2<sup>e</sup> Vincent Viaud
- Argent** 1<sup>er</sup> Charpentier  
Fleurance  
2<sup>e</sup> Alexis Brelet
- Bronze** 1<sup>er</sup> Michel Bertin

## MUSCADET 2022

- Or** 1<sup>er</sup> Michel Bertin
- Argent** 1<sup>er</sup> GAEC Madeleineau
- Bronze** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance

## GROS PLANT 2023

- Or** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance
- Argent** 1<sup>er</sup> Jean-Luc Viaud
- Bronze** 1<sup>er</sup> Alexis Brelet

## SAUVIGNON 2023

- Or** 1<sup>er</sup> Vincent Viaud
- Argent** 1<sup>er</sup> Eric Huteau
- Bronze** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance

## CHARDONNAY 2023

- Or** 1<sup>er</sup> Eric Huteau
- Argent** 1<sup>er</sup> GAEC Madeleineau
- Bronze** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance

## ROSE 2023

- Or** 1<sup>er</sup> GAEC Madeleineau
- Argent** 1<sup>er</sup> Stéphane Fleurance
- Bronze** 1<sup>er</sup> Vincent Viaud

## ROUGE 2023

- Or** 1<sup>er</sup> Charpentier  
Fleurance
- Bronze** 1<sup>er</sup> Eric Huteau

MUSCADET  
« COUP DE CŒUR »

- 1<sup>er</sup> Mickaël Sauvêtre
- 2<sup>e</sup> Raphaël Luneau

## VIN MOUSSEUX

- Or** 1<sup>er</sup> Château de Briacé  
2<sup>e</sup> Vincent Viaud
- Argent** 1<sup>er</sup> Raphaël Luneau
- Bronze** 1<sup>er</sup> Florian Bonneau

JUS DE RAISIN  
PÉTILLANT

- 1<sup>er</sup> Mickaël Sauvêtre

JUS DE RAISIN  
TRANQUILLE

- 1<sup>er</sup> Jean-Luc Viaud

## ZOOM



**Jean-François  
COUPÉ**  
Jardinier-Paysagiste  
Le Bas Briacé -  
06 76 38 04 97  
terraretapaysage@gmail.com

Nantais de naissance et installé dans le vignoble depuis plusieurs années, notamment au Landreau depuis 3 ans,

Jean-François Coupé a créé au printemps 2023 à Bas-Briacé sa petite entreprise de travaux paysagers « **Terra Preta Paysage** ». Après des études au lycée horticole du Grand-Blottereau, Jean-François a commencé comme ouvrier paysagiste, puis chef d'équipe dans plusieurs entreprises d'espaces verts de l'agglomération. Il a ensuite travaillé un peu plus de 5 ans dans la formation et l'insertion des personnes en difficulté sociale en tant qu'encadrant technique socio-professionnel à l'**Atelier des 2 rives**, association d'insertion par le travail basé à la Chapelle-sur-Erdre. De ses expériences tant techniques qu'humaines, acquises sur 18 ans de salariat, est née l'envie d'être à son propre compte. Aujourd'hui, il met à disposition des habitants du vignoble sa passion pour les plantes et l'aménagement de nos extérieurs. Jean-François saura vous accompagner dans vos projets de conception et d'entretien de jardin. Certains Landréens lui ont déjà fait confiance pour leurs tailles de haies, plantations, création de massifs mais aussi clôtures et terrasses bois.

## Le saviez-vous ?

La « *terra preta* » est un anthrosol très connu au Brésil. C'est une terre extrêmement fertile créée par le travail des êtres humains à l'époque précolombienne entre -800 et 500, et est encore utilisée de nos jours pour toutes les cultures.



## Entretien Parcs et Jardins:

- Remise en état
- Tonte de pelouse
- Taille de haies/arbustes/fruities
- Débroussaillage
- Désherbage de massifs

## Créations:

- Conceptions de massifs
- Plantations
- Engazonnement
- Clôtures
- Terrasses bois

## Particuliers/Professionnels

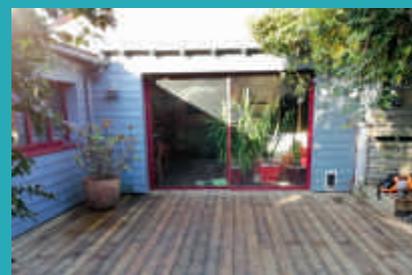
Devis gratuit  
Possibilité de crédit d'impôt uniquement pour les particuliers en Service à la personne.

Jardin ers s.a.p.

n° Adhérent: 442907c



TERRA PRETA PAYSAGE





## SECTION LOIRE-DIVATTE

(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)

### ATHLÉTISME

Très belle saison hivernale pour les athlètes de la section que ce soit en athlé en salle ou en extérieur.

**Le 25 février dernier** : participation de 4 athlètes à la finale nationale de « Lancers Longs » à Salon de Provence. Médaille d'argent aux « lancers de poids » pour l'une de nos cadettes.

**23 mars 2024** : colloque National Javelot à Laval ; la section représentée.

Désormais préparation de la saison estivale. Les compétitions officielles débiteront **les 13 et 14 avril**, pour toutes les catégories et s'achèveront **le week-end du 21 juillet 2024**, championnat France jeunes à Albi.

### CROSS

**10 mars 2024** : participation d'Inès DERENNE, cadette 1<sup>re</sup> année, au championnat de France de Cross à LE GARRIC (81) ; belle expérience.

### RUNNING

- **En mars 2024** : participation de nos coureurs sur divers semi-marathons ; Orvault, la Brière, Nuaillé...
- **10 mars 2024** : la Section RCN Vallet organisait sa course annuelle, « Val'Escapades » ; belle participation des athlètes de la section, sur les 2 courses avec en « prime » un podium pour, Camille MADEC, notre landréenne, 1<sup>re</sup> féminine sur les 19 km.
- **21 avril 2024** : Marathon de Nantes.
- **28 avril 2024** : regroupement de nos athlètes HS, de nos 6 sections à Clisson.

### MARCHE NORDIQUE

**13 & 14 avril 2024** : stage interne de MN organisé à La Pommeraye. Grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte.

### ORGANISATION DE LA SECTION

**15 mars 2024** : animation de la section, dans les 2 écoles primaires de Saint-Julien-de-Concelles, dans le cadre des JO.

**30 mars 2024** : compétition interne « Benjamins/Minimes » lancers & demi fonds à Saint-Julien-de-Concelles.

**6 avril 2024** : notre prochain événement important, notre course annuelle « Les Sentiers des Vignes », au Plan d'eau du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles ; 3 distances 11, 21 et 32 km, et 2 courses enfants du CE1 au CM2 ; inscription sur « TIMEPULSE ».

**9 avril 2024** : après-midi, animation de la section, à l'EHPAD de Saint-Julien-de-Concelles, dans le cadre des JO.

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD  
Coordonnées voir le site [rcnantais.fr](http://rcnantais.fr)  
Section RCN Loire Divatte

## LES BIENFAITS DU YOGA SUR LE CORPS ET LE MENTAL



Dans une vie où tout s'agite en nous et autour de nous « lâcher prise » est devenu primordial pour se sentir plus fort psychologiquement et physiquement. Avec le Hatha Yoga (yoga traditionnel) des techniques d'assouplissement et de respiration permettent de : **réduire des douleurs articulaires et musculaires, améliorer la concentration et la qualité du sommeil, d'accéder à un grand calme intérieur.** Inscription trimestrielle d'avril : Surya Yoga au Landreau à la salle des Sociétés, propose 2 cours (1<sup>er</sup> cours découverte gratuit) : **le lundi de 17h à 18h et de 18h10 à 19h10 et le mardi de 19h à 20h.** Renseignements au **06 84 35 11 03** et [surya.yogaclub@gmail.com](mailto:surya.yogaclub@gmail.com)

Soirée du club  
**JEUX OLYMPIQUES**  
SAMEDI 20 AVRIL - 19H  
Salle des Nouvelles

Réserver vos places :  
<https://forms.gle/ingF7xVCpicQ2sEA>

**LLH**  
Le Landreau Handball

Au menu cette année

Tarif adulte **16€**

Aperitif Soupolympique  
Médailon de poulet, sauce cr. et grain d'anguille.  
Podium fromager sur son lit de laurier.  
Flamme olympique glacée

Tarif enfant **8€**

**RANDONNÉES**  
LE LANDREAU

14 AVRIL 2024

DÉPART 09H à 10H

INSCRIPTION SUR PLACE SC

CAFÉ OFFERT AU DÉPART DE L'ÉCOLE

8 KMS  
16 KMS

BAR À L'ARRIVÉE

Ravitaillements sur les 2 circuits. Munissez-vous de votre gobelet

ÉCOLE MARIE MADEMOISELLE DU LANDREAU  
39 RUE DES GOUVERNEURS  
44400 LE LANDREAU

ORGANISÉES PAR L'APPEL DE SOLA  
AMITE MARIE DU LANDREAU  
contact : 06 84 35 11 03

## FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le samedi 17 février le CCAS proposait aux Aînés de la commune une formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Le formateur décrit un groupe très attentif et participatif. Cette formation s'est passée dans la joie et la bonne humeur, à l'image de nos Aînés.

Merci au SDIS 44 pour leur investissement dans l'apprentissage de ces gestes qui peuvent sauver des vies !



## VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le CCAS organise une vente de bois de chauffage, poly-essences réservé aux habitants de la commune du Landreau.

**Le tarif est de 50 euros le stère (2 stères maximum par famille).** La vente de stère servira financer des actions solidaires.

**Réservation et règlement du mardi 2 avril jusqu'au lundi 15 avril** auprès du CCAS de la mairie du Landreau au **02 40 06 45 57** ou par mail **ccas@le-landreau.fr**

**Enlèvement des stères vendredi 7 juin ou vendredi 14 juin.**



## PETITES ANNONCES

### RECHERCHE PETITE MAISON AVEC 2 CHAMBRES ET UN PETIT JARDIN SUR LA COMMUNE

Merci de contacter : M<sup>me</sup> Marie VAZ  
07 71 26 38 41 - rosaalvesvaz@gmail.com

### TROC PLANTES 2024 AU PALLET

#### 12<sup>e</sup> ÉDITION

**Samedi 13 avril**  
dans la cour de la périscolaire,  
rue Anne-Roucou, de 9h à 13h

Au programme :  
échange de graines, de plants potagers,  
de boutures, de plantes vivaces et aromatiques,  
d'arbustes, de jeunes arbres... et de conseils.  
Animations proposées aux jardiniers débutants.  
Entrée libre.

**Contact :** Jean-Luc Gascoin - 06 26 20 07 85

### L'ASSOCIATION FORME & BIEN ÊTRE

#### STAGE AFRO DANCE ET ZUMBA

**Lundi 29 avril 2024**  
• à 18h45 : AFRO DANCE  
• à 20h : ZUMBA

Salle de la Chapelaine  
Rue du stade - 44 450 Divatte-sur-Loire

**Infos :** Amélie 06 89 22 06 25  
Inscriptions par mail :  
formeetbienetre44@gmail.com

## VIDE MAISON

VENDREDI  
26 AVRIL  
13H—18H

VENDREDI  
3 MAI  
13H—18H

SAMEDI 27  
AVRIL  
9H—18H

SAMEDI  
4 MAI  
9H—18H

DIMANCHE  
28 AVRIL  
9H—18H

DIMANCHE  
5 MAI  
9H—18H

MOULIN BERRA  
LE LANDREAU  
07 57 41 28 59



## ABL – AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE

RUE FANNY-PÉCOT - SQUARE FRANÇOIS-PINEAU

### NOTRE ASSOCIATION EXISTE DEPUIS 1976.

Elle compte aujourd'hui 61 adhérents des femmes et des hommes de 20 à 87 ans, venant du Landreau et des communes avoisinantes.

Notre assemblée générale a eu lieu le 13 janvier 2024, notre bureau se compose ainsi :

- **Président** : M. COUILLAUD Yannick
- **Vices présidents** :  
MM. COSSON Alain et GRAIZEAU Jacky
- **Secrétaire** : M<sup>me</sup> BEZIER Carole
- **Secrétaire adjoint** : M. RIO Philippe
- **Trésorière** : M<sup>me</sup> BONNEAU Sylvie
- **Trésorier adjoint** : M. STCHERBINSKY Jean-Michel
- **Membres du bureau** :  
MM. SALOUX Bernard et BITAUDEAU Christian

Nous déplorons le départ de l'un de nos membres M. AUDOUIN Dominique, décédé fin janvier, celui-ci a œuvré pendant de longues années au sein de notre association.

Nous formons une équipe dynamique, qui ne demande qu'à vous rencontrer.



### NOS JEUX DE BOULES SONT OUVERTS :

- Tous les jeudis, sauf jours fériés de 14 h 30 à 19 h.
- Tous les dimanches, sauf jours fériés de 15 h à 20 h
- Une nouveauté cette année,  
le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 19 h 30 à minuit.

Cette proposition est à l'essai jusqu'à fin juin, suivant l'influence nous reconduirons cette ouverture.

### DÉCOUVERTE DES JEUX :

Nous vous proposons de venir passer un après-midi ou une soirée conviviale entre amis ou famille.

**Modalités** : il suffit de prendre contact avec l'un des membres du bureau lors des permanences ou appeler le **06 49 55 33 43** afin de réserver les jeux, notre association dispose de **3 terrains**, pouvant accueillir 6 personnes maximum par terrain, le tarif est de **5 € par terrain pour 6 personnes**.

Il faut prévoir des chaussons avec des semelles lisses. Les consommations seront commandées et réglées au bar de l'amicale.

### ACTUALITÉ DU MOMENT :

Notre concours du Printemps vient de démarrer, la finale aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin à 15 h et vous êtes cordialement invité à venir encourager nos finalistes !